

# CATALOGUE



# DE



# FORMATION



# NOTRE CENTRE DE FORMATION



## EDITO

Le centre de formation Ibidem Spa est le fruit d'une envie de partage et de transmission. Ainsi, il vous est possible d'acquérir une connaissance approfondie de différentes techniques de bien-être, mais aussi de développement personnel.

Notre centre de formation vous propose différentes formules pour apprendre des protocoles de massages et découvrir, développer ou perfectionner les techniques du bien-être de développement personnel

Nous serons heureux de partager avec vous notre passion et de vous faire entrer dans l'univers du bien-être, tout en profitant d'un cadre propice à la formation du bien-être.



***POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS RENSEIGNER***

***SOPHIE BLUSTENNE BEEL, Directrice du centre de formation***

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - <u>SIEGE</u> 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	2 sur 35 
------------------------------	---	---

## SOMMAIRE

### NOS FORMATIONS

- Gestion du stress 7
- Initiation au Massage Bien-Être 8
- Massage Les Basiques 9
- Initiation à la Réflexologie Plantaire 10
- Massage Lomi Lomi 11
- Massage Bols Tibétains 12
- Massage Californien 13
- Massage Crânien 14
- Massage du Dos Relaxant 15
- Massage Indien 16
- Massage Suédois 17
- Massage Japonais du Visage 18
- Massage Ayurvédique 19
- Massage Amma 20
- *Massage Bébé* 21

# NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE



Une formation de qualité exige un encadrement de qualité.

C'est votre première exigence, c'est la nôtre aussi.

Nos formateurs, spécialistes dotés d'une solide culture et d'une expérience humaine, mettent à votre disposition leur savoir (théorique et pratique) avec une grande disponibilité, une profonde écoute, un réel savoir-faire dans l'animation et la maîtrise des groupes et dans la guidance de l'individu.

## Cahier Pédagogique

Equipe pédagogique	4
Les garanties qualités pédagogiques	5
Organisation pédagogique	6

## Cahier Pratique

Financement	11
Formations sur mesure	12
Modalités d'inscription	13
Divers infos pratiques	14
Bulletin d'inscription	15
Conditions générales de vente	16
Règlement intérieur + covid	22
Le lieu de formation	23

# CHARTRE DEONTOLOGIQUE DES FORMATEURS



## Notre engagement : vous satisfaire

IBIDEM SPA Formation répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations. Les critères qualité visés par notre organisme de formation sont, notamment, les suivants :

- ✓ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- ✓ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- ✓ La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- ✓ Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- ✓ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

### Chaque formateur s'engage à respecter la charte ci-dessous :

1. Respecter le programme de formation selon les modalités arrêtées avec le client.
2. Le nombre de participants doit être limité à 6 à 10 en fonction des thèmes.
3. Aucune date ne doit pouvoir être modifiée (sauf circonstance exceptionnelle). Les problèmes d'organisation sont donc exclus.
4. Les coordonnées du formateur sont consultables lors de l'inscription (convocation, convention de formation, programme).
5. Un livret « papier » doit obligatoirement être remis à chaque stagiaire dès la première heure de la formation (support de cours et livret d'accueil). Ce livret doit nous être envoyé au préalable (1 semaine avant la formation) afin que notre service administratif le mette sous notre identité graphique.
6. Réaliser un tour de table de présentation et recueillir les attentes de chacun des stagiaires.
7. Faire remplir par demi-journée la feuille d'émargement. Si un stagiaire est absent, il faut alors immédiatement le signaler à notre service administratif.
8. Evaluer les compétences acquises de chacun des stagiaires pendant et en fin de formation
9. Les résultats de l'évaluation des acquis permettent l'octroi d'une « attestation de fin de stage ». Il s'agit de valider le développement des connaissances et des compétences. Ces résultats doivent être communiqué par le formateur à notre service administratif, afin qu'il puisse réaliser l'attestation de fin de stage.
10. Les stagiaires remplissent en fin de chaque session une évaluation de satisfaction à remplir sur papier. Ces évaluations sont remises en main propre au formateur, qui doit en prendre connaissances. Le formateur les remet ensuite à notre service administratif.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	5 sur 35 
------------------------------	--	---

# ORGANISATION PEDAGOGIQUE



## Méthode pédagogique



La méthode générale s'organise en trois temps :

- **EXPÉRIMENTER** : Le temps de la découverte et de l'exploration

Le formateur démontre, explique, conceptualise, fait pratiquer. Chaque stagiaire expérimente en duo ou en groupe.

- **INTÉGRER** : Le temps de la construction et de la structuration

Les participants s'enrichissent par la verbalisation et l'échange des vécus.

- **EVALUER** : Le temps de l'évaluation et de la consolidation :

Le stagiaire est évalué, contrôlé ; il corrige, il ajuste.

## Moyens pédagogiques et techniques

L'action de formation se déroulera en présentiel. Celle-ci débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires et se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été exposé aux stagiaires en début de module avec le rappel des objectifs visés. La pédagogie utilisée sera principalement l'apport de notions théoriques et d'exercices pratiques. La validation du geste professionnel se fera au fur et à mesure du déroulé de la formation. Le formateur prendra également un temps pour répondre aux questions des stagiaires et un quizz final sera également proposé pour valider les points développés pendant la formation. Le livret pédagogique sera remis à chaque stagiaire à la fin de chaque module suivi Diaporama exposé et support photo pourront être utilisés et fournis Linges de protection et d'hygiène à prévoir, ainsi que son huile pour limiter tout risque d'allergie

## Modalités d'évaluation

Afin de permettre d'évaluer les acquis de la formation, il sera demandé à chaque stagiaire, pendant la formation de réaliser des exercices de mises en pratique, simulation... Ces exercices permettront de vérifier si les principes découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Un debrieforal des acquis entre le formateur et le stagiaire aura lieu en fin de formation. Un Quizz d'évaluation des points vus tout au long de la formation sera fait en fin de module Les résultats de l'évaluation seront remis à chaque stagiaire sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation, et ce, postérieurement au stage afin de permettre à l'organisme de formation de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis. Un émargement sera signé par stagiaire et le formateur à l'issue de son chaque demi-journée de formation Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction stagiaire à "chaud" sera rempli par le stagiaire à la fin de son parcours.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	6 sur 35 
------------------------------	--	---

# Gestion du Stress

260 € TTC

7 heures / 1 jour



## PUBLIC

Tous publics – 1 à 10 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Pas de niveau scolaire minimum requis

Compréhension et utilisation de la langue française

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- Expliquer les différentes approches du stress, décoder le bon et le mauvais stress et prévenir le mauvais stress
- Intégrer la notion de stress et apprendre à le maîtriser
- Diagnostiquer son état actuel et les signes potentiels
- S'approprier une boîte à outils pragmatique de gestion du stress
- Décoder le bon et le mauvais stress

## PROGRAMME

*Les différentes définitions du stress*

*Prévention et cas pratique*

*Les étapes du stress*

*Quel est votre niveau de stress*

*Auto-évaluation guidée*

*Les causes et les conséquences du stress*

*Exercice sur la perception du contrôle*

*Méthodes simples de décontraction*

*Le levier d'action*

*Les étapes*

Programme complet disponible sur demande

## DATES DE FORMATION 2021

18 janvier

24 février

12 mars

8 avril

10 mai

21 juin

# Initiation au Massage Bien-Être

260 € TTC 1 personne

14 heures / 2 jours

350€ TTC si couple

## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes – Pas de pré requis

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- Comprendre les bienfaits du toucher.
- Acquérir une connaissance nécessaire d'anatomie adaptée au massage bien-être.
- Connaître et être capable de réaliser une séance de massage bien-être d'une durée 15 à 20 minutes.

## PROGRAMME

Introduction 1H

Bienfaits et contre-indications 1H

Bases d'anatomie 3H

Présentation des gestes de bases au massage-bien-être 2H

Pratique en binôme des gestes de bases – 5h30

Réalisation d'une séance de massage bien-être – 1h30

### DATES DE FORMATION 2021

9/10 JANV 23/24 JANV

6/7 FEV 27/28 FEV

13/14 MARS 10/11 AVR

1/2 MAI 5/6 JUIN

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	8 sur 35 
------------------------------	--	---

# Massage Les Basiques

1 540 € TTC

49 heures / 7 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

Comprendre les bienfaits du « toucher »

Acquérir une connaissance nécessaire d'anatomie adaptée au massage bien-être et connaître les contres indications

Connaître et être capable de réaliser une séance de massage bien-être d'une durée de 30 à 60 min pour pratiquer dans un cadre professionnel.

## PROGRAMME

Module 1 : Les fondamentaux-4H

Module 2 : Anatomie adaptée aux massages bien-être – 21H

Module 3 : Massage bien-être du corps 10H

Module 4 : Massage du dos 14h

## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle

en esthétique/massage/parfumerie

Diplômes disponibles sur demande



### DATES DE FORMATION :

15/18/19 JANV	25/26 JANV
1/2 FEV	1 AU 5 MARS
8/9 MARS	19 AU 23 AVR
26/27 AVR	24 AU 28 MAI
31/1 JUIN	11 JUIN
14/15 JUIN	21/22 JUIN

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	9 sur 35 
------------------------------	--	---

# Massage Réflexologie Thai

440 € TTC

14 heures / 2 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Être dans un lieu propice à la formation

Respect des gestes barrières dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- Apprendre les différentes techniques de base de la réflexologie plantaire et de la détente du pied et des jambes
- Connaître un protocole de 15 mn à 60 mn en fonction de la demande du client
- Rédiger un protocole interne de massage bien être plantaire

## PROGRAMME

Présentation de la réflexologie plantaire -2h

Quelle différence entre le massage du pied et la réflexologie plantaire 4h

Préparation du protocole de massage 2h

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Le massage de réflexologie plantaire 10h

Les manœuvres

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance

Programme complet disponible sur demande

**DATES DE FORMATION :**

**PAS DE SESSION POUR LE  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	10 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Lomi Lomi

880 € TTC

21 heures / 3 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- Apprendre les différentes techniques du Lomi-Lomi
- Être capable de réaliser la totalité du protocole : partie postérieure du corps, partie dorsale et jambes
- Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du lomi lomi – 0.5H

Postures de travail – 0.5h

## FORMATEUR

Marie Hélène COLY

Praticienne en massage LOMI LOMI  
expérimentée de plus de 5 ans  
d'expérience dans le domaine

**DATES DE FORMATION :**

**25 AU 27 MARS**

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	<b>11 sur 35</b> 
------------------------------	--	---

# Massage Bols Tibétains

880 € TTC

21 heures / 3 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques des bols tibétains
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Apprendre à utiliser le bol tibétain 0,5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Anatomie adaptée au massage 3H

Protocole du massage 16.5H

Zones de massage

Les manœuvres

## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle

en esthétique/massage/parfumerie

Diplômes disponibles sur demande



## DATES DE FORMATION :

5 AU 7 AVRIL

7 AU 9 JUIN

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	12 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Californien

440 € TTC

14 heures / 2 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage californien
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0,5H

Bienfaits et contre-indications 0,5H

Présentation du Californien – 0,5H

Postures de travail – 0,5h

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 12h00 zones et manœuvres

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance



## FORMATEUR

Marie Hélène COLY

Praticienne en massage

CALIFORNIEN expérimentée de plus

de 5 ans d'expérience dans le

domaine

**DATES DE FORMATION :**

**30/31 JANV**

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	<b>13 sur 35</b> 
------------------------------	--	---

# Massage Crânien Balinais

440 € TTC

14 heures / 2 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage crânien balinais
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0,5H

Bienfaits et contre-indications 0,5H

Anatomie adaptée au massage bien-être du corps 3H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 10H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance



## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle  
en esthétique/massage/parfumerie

Diplômes disponibles sur demande

## DATES DE FORMATION :

11/12 JANV

15/16 MARS

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	14 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage du Dos

260 € TTC

7 heures / 1 jour



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage du dos
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 2H

Bienfaits et contre-indications

Anatomie adaptée au massage bien-être du dos

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 5H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance

## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle  
en esthétique/massage/parfumerie

Diplômes disponibles sur demande

### DATES DE FORMATION :

14 FEV	7 MARS
25 AVRIL	16 MAI
13 JUIN	11 JUIL

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	15 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Indien

880 € TTC

21 heures / 3 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage indien
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Anatomie adaptée au massage indien 3H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 17H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance

## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle

en esthétique/massage/parfumerie

Diplômes disponibles sur demande



## DATES DE FORMATION :

21 AU 23 FEV

12 AU 14 AVRIL

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	16 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Suédois

880 € TTC

21 heures / 3 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage suédois
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du massage suédois 0.5H

Postures de travail 0.5H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 19H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance



## FORMATEUR

**Marie Hélène COLY**

Praticienne en massage SUEDOIS  
expérimentée de plus de 5 ans  
d'expérience dans le domaine

**DATES DE FORMATION :**

**25 AU 27 FEV**

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	17 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Visage Japonais

440 € TTC

14 heures / 2 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage visage japonais
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du massage japonais 0.5H

Postures de travail 0.5H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 10H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance



## FORMATEUR

Julie LAHOUSSE

15 ans d'expérience professionnelle  
en esthétique/massage/parfumerie  
Diplômes disponibles sur demande

## DATES DE FORMATION :

8/9 FEV

29/30 MARS

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - <u>SIEGE</u> 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	18 sur 35 
------------------------------	---	--

# Massage Ayurvédique

880 € TTC

21 heures / 3 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage ayurvédique
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du massage ayurvédique 0.5H

Postures de travail 0.5H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 10H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance 9H



## FORMATEUR

Estelle OZERAY - Patricienne en massage bien être diplômée et spécialiste en massage femme enceinte, bébé, et enfants.

Disponibles sur demande

## DATES DE FORMATION :

15 AU 17 FEV

2 AU 4 JUIN

### Programme complet disponible sur demande

# Massage Amma

440 € TTC

14 heures / 2 jours



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage amma
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du massage amma 0.5H

Postures de travail 0.5H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 12H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance



## FORMATEUR

Estelle OZERAY - Patricienne en massage bien être diplômée et spécialiste en massage femme enceinte, bébé, et enfants.

Disponibles sur demande

## DATES DE FORMATION :

22/23 MARS

18/19 MAI

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	20 sur 35 
------------------------------	--	--

# Massage Bébé

260 € TTC

7 heures / 1 jour



## PUBLIC

Tous publics – 2 à 6 stagiaires maxi

## PREREQUIS

Accessible à tous/toutes sur dossier d'inscription

Respect des gestes barrière dans le cadre du Coronavirus

## METHODE PEDAGOGIQUE

Voir page 6

## MODALITES D'EVALUATION

Voir page 6

## OBJECTIFS

- ✓ Apprendre les différentes techniques du massage bébé
- ✓ Être capable de réaliser la totalité du protocole
- ✓ Acquérir de la fluidité dans les mouvements, la posture

## PROGRAMME

Introduction 0.5H

Bienfaits et contre-indications 0.5H

Présentation du massage bébé 0.5H

Postures de travail 0.5H

Détail du protocole remis pendant la formation avec l'ensemble des manœuvres

Protocole – 6H

Apprentissage des manœuvres et déroulement d'une séance

## FORMATEUR

Estelle OZERAY - Patricienne en massage bien être diplômée et spécialiste en massage femme enceinte, bébé, et enfants.

Disponibles sur demande



### DATES DE FORMATION :

27 JANV

17 MAI

Programme complet disponible sur demande

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - <u>SIEGE</u> 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	21 sur 35 
------------------------------	---	--

## LES MOYENS DE FINANCEMENT

### **Vous êtes Chef d'entreprise**

*Vous pouvez obtenir le remboursement de vos frais de formation par le Fond de Gestion des Indépendants (AGEFICE, FIFPL, FAFCEA)*

*1 - Choix et réservation de votre formation dans le catalogue 1 mois maximum avant le début de la formation.*

*2 – IBIDEM SPA FORMATION vous envoie le bulletin d'inscription. A nous retourner signer pour édition des documents pour la prise en charge : convention et programme*

*3 - En cas d'acceptation du dossier, votre FAF vous rembourse directement.*

---

### **Vous êtes salarié(e)**

Vous pouvez obtenir le financement de votre formation par votre OPCO.

1 - Choix et réservation de votre formation dans le catalogue 1 mois maximum avant le début de la formation.

2 – IBIDEM SPA FORMATION vous envoie le bulletin d'inscription. A nous retourner signer pour édition des documents pour la prise en charge : convention ou contrat de formation et programme

3 - En cas d'acceptation du dossier par votre OPCO, celui-ci nous paye directement les frais pédagogiques.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	22 sur 35 
------------------------------	--	--

# FORMATION SUR MESURE

---

Nos solutions de « formations sur-mesure » s'adaptent à vos enjeux d'entreprise. Nous concevons des programmes de formation sur-mesure afin de répondre aux besoins spécifiques de votre entreprise.

## LES FORMATIONS SUR-MESURE SE DEROULENT EN 4 PHASES

### 1. Compréhension du besoin/diagnostic

En fonction des enjeux et de la culture d'entreprise, nous analysons vos attentes. Nous étudions en particulier avec vous le **contexte de la demande**, le **profil des participants**, vos attentes en matière d'**objectif de formation**, le **développement des compétences** attendues, en tant que conseil.

### 2. Co-construction

Nous mettons à votre disposition notre service d'ingénierie pédagogique pour construire une solution adaptée à vos besoins :

- formation courte ou parcours et établissons avec vous en particulier,
- les modes d'apprentissage et leur combinaison (ateliers interactifs, cercle d'échanges, conférence, exercices pratiques, jeux de rôle, mise en situation théâtrale...),
- la durée des interventions et leur séquençement.

### 3. Déploiement/organisation

Nous assimilons **la culture et les valeurs de votre entreprise** et rencontrons les personnes clés que vous nous indiquez. Nous vous garantissons une **équipe pédagogique interactive**, encadrée par un coordinateur pédagogique référent.

### 4. Évaluation/suivi dans le temps

Une **enquête de satisfaction à chaud** auprès des participants et un bilan établi avec vous, vous permettent d'apprécier les résultats des actions de formation.

Un **suivi des participants dans le temps**, sous forme de coaching ou tutorat, peut être mis en place.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	23 sur 35 
------------------------------	--	--

## MODALITES D'INSCRIPTION

---

### COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION ?

Contactez Sophie BLUSTENNE BEEL au 07 71 68 46 50 ou par mail : [s.blustenne@ibidem-spa.fr](mailto:s.blustenne@ibidem-spa.fr) pour obtenir votre bulletin d'inscription.

Un CV ou tout autre pièce, peuvent vous être demandé afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Complétez-le envoyez-le par courrier à : IBIDEM SPA FORMATION - A l'attention de Sophie Blustenne Beel – 426 rue Charles LADAME 60880 JAUX

### MODALITES DE REGLEMENT...

En cas de non subrogation de paiement : Par chèque, libellé le chèque à l'ordre d'IBIDEM SPA ou par virement. Le règlement doit impérativement se faire à 30 jours à réception de la facture.

En cas de subrogation de paiement par votre OPCO : Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :  
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;  
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ;

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### INFORMATIONS SUR IBIDEM SPA FORMATION...

Numéro de Siret 830.469.797.000.13

IBIDEM SPA est enregistré comme organisme de formation sous le numéro de déclaration d'activité : 32 60 0354 460.

### Vous êtes en situation de handicap?

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Ibidem Spa Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. La souplesse de notre fonctionnement sur-mesure permet d'intégrer à nos programmes des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations. Pour toutes questions, merci de contacter notre **Référent Handicap** : Mme Sophie Blustenne-Beel par mail : [s.blustenne@ibidem-spa.fr](mailto:s.blustenne@ibidem-spa.fr) ou par téléphone au [07 71 68 46 50](tel:0771684650)

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	24 sur 35 
------------------------------	--	--

## DIVERS

### DÉLAI D'ACCÈS

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation :

Les inscriptions se font tout au long de l'année dès parution du calendrier de l'année en cours. Le délai entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation dépend essentiellement de la modalité de financement de la formation et des démarches administratives qui en découlent.

Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au financement, (CPF, Pole emploi.), le délai sera dépendant des délais de dépôt de dossier et des dates de commissions des organismes financeurs. Dans le cadre d'un financement individuel ou par l'employeur, la prestation se réalise aux dates choisies dans notre calendrier, sous réserve de places disponibles (le nombre de participants étant limité).

### À LA RÉCEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Nous vous adressons un courrier personnalisé ou un message e-mail confirmant votre inscription (titre de la formation, date, lieu, accusé de réception de vos arrhes). Prenez soin lors de votre inscription de nous signaler les indications sur votre santé, que vous jugerez utiles pour rester en conformité avec nos critères de qualité pédagogique et notamment le contexte sanitaire actuel lié au Covid19. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (autres situations : nous contacter).

### UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE VOTRE FORMATION

Nous vous adressons par courrier ou par mail un dossier complet de renseignements pratiques :

- Nom du formateur qui assurera la formation.
- Lieu exact du déroulement du stage avec plan d'accès et moyens de transport.
- L'heure de convocation et les horaires de la formation.
- L'équipement à prévoir (tenue vestimentaire adaptée, accessoires, cahier de notes...).

A noter : les déjeuners sont libres, ils peuvent être pris isolément ou en commun, sur le lieu-même du stage ou dans des restaurants sélectionnés proches du centre.

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter une formation 15 jours avant le début de la session, en cas de nombre insuffisant de participants.

### LORS DE VOTRE FORMATION

Dès votre arrivée, l'équipe nous vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, restaurants et loisirs possibles et autres renseignements utiles).

### DES HORAIRES ADAPTÉS

Nos horaires sont généralement : 9h00 / 12h30 – Pause déjeuner – 13h30 / 17h00

### LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Les documents et supports pédagogiques vous seront remis à chaque début de formation, vous permettant ainsi de prendre les notes pour faciliter votre apprentissage

### TARIFS

Nos prix sont indiqués HT. Pour les formations en inter, le tarif ne s'entend par personne. Pour le tarif en intra, le tarif s'entend pour l'entreprise, quel que soit le nombre de stagiaire dans la limite du nombre de stagiaire indiqué dans l'inter.

### ATTESTATION DE FORMATION

Près une évaluation des acquis par le formateur, il vous sera remis une attestation de stage, un certificat de réalisation de formation ainsi qu'un diplôme indiquant la formation suivie, les dates, la durée, les objectifs visés, le résultat de l'évaluation et la signature de l'organisme.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	25 sur 35 
------------------------------	--	--

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Thème

Dates :

## PARTICIPANT

Nom

Mlle

Mme

Mr

Entreprise

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

Courriel du stagiaire

Cout

XXX€ HT

Facturation

Entreprise  Opco :

Merci de nous transmettre une copie de votre demande de prise en charge et à réception votre accord de prise en charge ; Sans celui-ci, nous facturerons directement au commanditaire de la formation

*Merci de remplir 1 bulletin par participant.*

*Nombre de place limitée*

Signature

Veuillez adresser le bulletin complété à nous retourner à l'adresse ci-dessous

426 RUE CHARLES LADAME 60880 JAUX

• **Accompagné de votre règlement de l'inscription 30%**

• Chaque participant recevra une confirmation d'inscription avec les indications spécifiques du lieu et des horaires

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

## DOCUMENTS CONTRACTUELS

Ibidem spa fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les dispositions du Titre VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles T6111-1.

Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Ibidem spa un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence est adressée au client sur demande à la fin de la formation.

## FORMATIONS INTERENTREPRISES et INTRAENTREPRISES

### Conditions Financières

Les factures sont émises à l'issue de la formation.

Les prix des formations indiqués au catalogue ou à contrario dans le devis en cas de formation individualisé. Les repas et les frais de déplacement ne sont pas compris dans le prix des formations. Sauf avis contraire exprimé à l'inscription, ils sont facturés en sus.

### Remplacement d'un participant

ibidem spa offre au client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit afin de pouvoir effectuer un avenant à la convention de formation.

### Ouverture d'une session de formation

Ibidem spa se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

### Conditions d'annulation et de report

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs des stagiaires, l'organisme de formation retiendra sur le coût total les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation. L'entreprise est informée que conformément aux dispositions de l'article T 6354.-51 du Code du Travail, elle ne pourra imputer sur son budget formation ladite somme.

## PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à réception de la facture, sans escompte et à l'ordre de Ibidem Spa.

Toute somme non payée à 30 jours ouvrés après l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. Ibidem spa se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	27 sur 35 
------------------------------	--	--

### REGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si Ibidem spa n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à Ibidem spa, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Ibidem spa pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Ibidem spa en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Ibidem spa pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Ibidem spa.

### COMMUNICATION

Le Client autorise expressément Ibidem spa et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

### RENONCIATION

Le fait pour Ibidem spa de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

### LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Ibidem spa et ses Clients relèvent de la Loi française.

### ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Ibidem spa qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

### ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par Ibidem spa à son siège social au 21 rue des Fontaines 60126 Rivecourt.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	28 sur 35 
------------------------------	--	--

# REGLEMENT INTERIEUR

## Art 1 Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par **IBIDEM SPA**.

## Art 2 Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

## Art 3 Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

## Art 3 bis « Gestes barrière » Face au coronavirus COVID-19

Pour se protéger et protéger les autres :

- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main (éviter les embrassades)
- Appliquer une distanciation sociale en maintenant un minimum d'un mètre d'écart avec les autres personnes ;
- Porter un masque ;
- Rester chez vous en cas de symptômes évocateurs (toux, difficultés respiratoires, fièvre, etc...).

## Art 4 Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

## Art 5 Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

## Art 6 Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Des démonstrations ou exercices sont prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation. (sur ce point particulier, voir les articles R.4227 -28 et suivants du Code du Travail)

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	29 sur 35 
------------------------------	--	--

### Art 7 Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

### Art 8 Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

### Art 9 Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des poses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

### Art 10 Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours.

### Art 11 Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui à en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation de l'organisme.
  - Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
  - En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.
- Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

### Art 12 Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

### Art 13 Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	30 sur 35 
------------------------------	--	--

#### Art 14 Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

#### Art 15 Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposée par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

#### Art 16 Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement ;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre ;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation de l'organisme doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

#### Art 17 Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.
- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.
- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.
- Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	31 sur 35 
------------------------------	--	--

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

### Art 18 Représentation des stagiaires

Dans les stages d'une durée supérieure à 200 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes.

- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.
- Le responsable de l'organisme de formation a à sa charge l'organisation du scrutin, dont il assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région-territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.
- Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

### Art 19 Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ils ont qualité pour faire connaître au conseil de perfectionnement, lorsqu'il est prévu<sup>1</sup>, les observations des stagiaires sur les questions relevant de la compétence de ce conseil.

### Art 20 Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du : 08/09/2020

Copie remise au stagiaire le :

(Inscrire la date)

Nom, prénom et signature du stagiaire<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Un conseil de perfectionnement doit être constitué dès lors que l'organisme de formation passe avec l'État des conventions de formation.

<sup>2</sup> En effet, l'article L.6353-8 du Code du Travail précise que « *Le règlement intérieur applicable aux stagiaires [et autres documents obligatoires] font l'objet de documents remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais* ». Au-delà de cette obligation légale, il est toujours préférable de s'assurer que chacun est bien informé dès l'entrée en stage de ses droits et de ses obligations.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	32 sur 35 
------------------------------	--	--

## ANNEXE DE MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR AU 19-05-2020 LIEE A LA PANDEMIE DU COVID 19

Dans la mesure du possible, la formation à distance et les outils collaboratifs resteront privilégiés pour les animations.

Afin de pouvoir prévenir les risques éventuels, il sera réalisé en amont, une définition claire des objectifs et du besoin du contenu pédagogique.

Les moyens pédagogiques à utiliser en fonction de la cible et du sujet de la formation seront analysés et adaptés.

L'action de formation sera réalisée avec adaptation des contenus de formation afin de les dispenser en distanciel (outils collaboratifs, exercices numériques) ou en présentiel avec les conditions d'accès décrites ci-dessous.

Toutes ces règles seront notifiées lors de l'envoi des convocations aux stagiaires.

### **Formation en présentiel (Dans le cadre d'animations en sous-groupes) :**

- 1 - Disposer de son propre équipement (gel, masque),
- 2 - Prendre connaissance des règles d'hygiène spécifiques en vigueur sur le site (Conditions du DUERP),
- 3 - Respecter et faire respecter les gestes barrières (Affichage dans l'enceinte du bâtiment concerné ou envoyé avec la convocation),
- 4 - Respecter les distances de sécurité,
- 5 - Utiliser une chaise sur deux,
- 6 - Venir avec une bouteille d'eau individuelle ou une gourde,
- 7 - Eviter et/ou limiter la manipulation de documents (l'option sera axée sur la dématérialisation des documents),
- 8 - Utiliser du gel hydroalcoolique, mouchoirs à usage unique pour les stagiaires,
- 9 - Respecter et faire respecter les mesures de distanciation,
- 10 - Utiliser et faire utiliser un masque barrière de catégorie 1
- 11 - Nettoyer le matériel utilisé avant et après usage, particulièrement les outils partagés,
- 12 - À l'issue de l'animation, jeter ses déchets dans un sac poubelle individuel,
- 13 - Nettoyer le matériel éventuellement et particulièrement les zones en contact avec les mains (lingettes à disposition)
- 14 - Ne pas se toucher le visage avant de s'être lavé les mains après chaque intervention, avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique,
- 15 - Aérer toutes les 3 heures au moins 15mn la pièce accueillant les stagiaires-apprenants,
- 16 - Venir avec une collation, voir le déjeuner (précisé lors de la convocation)
- 17 - S'inscrire sur la liste des participants avec les coordonnées afin de pouvoir prévenir en cas de contamination.

Version 1.2 du 12/10/2020	Ibidem Spa – SAS de 80 850€ - <u>Siège Social</u> : 21, Rue des Fontaines, 60126 RIVECOURT Établissement 426 rue Charles Ladame, 60880 JAUX 06.85.12.78.63 - <a href="mailto:contact@ibidem-spa.fr">contact@ibidem-spa.fr</a> - <a href="http://www.ibidem-spa.fr">www.ibidem-spa.fr</a> <u>SIRET</u> : 830.469.797.000.13 - SIEGE 83046979700021 JAUX - <u>NAF</u> : 9329Z - <u>N° Activités</u> : 32.60.03544.60	33 sur 35 
------------------------------	--	--

## TRANSPORTS ET LIEUX D'HEBERGEMENTS



**À PIED** : 2 min de la gare de Jaux



**EN VOITURE** : 11 min du centre-ville de Compiègne



**EN TER** : 5 min de la gare de Compiègne à celle de Jaux



**PARKING** : réservé au public dans l'enceinte



**FAST HOTEL**

94 Rue de Champagne, 60880 Jaux

03 44 90 03 44

## LIEU DE FORMATION

IBIDEM SPA



426 rue Charles Ladame

60880 Jaux

Tel. : 06 85 12 78 63

